

LETTRE INFO RIVERAINS N°3 – JANVIER 2022

CHEMIN DES
CARRIÈRES

DÉMARRAGE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Les travaux de la phase 1 de la ZAC Chemin des Carrières démarreront en janvier 2022 et devraient durer jusqu'à fin mai 2024.

Ces travaux auront lieu principalement au sein des parcelles A237 et A277 (voir plan au dos) appartenant à l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis - Seine Amont (EPA ORSA).

NATURE DES TRAVAUX DE LA PHASE 1

La phase 1 correspond aux travaux menés principalement à l'ouest du chemin des Carrières. Les phases 2 et 3 correspondent aux travaux qui seront menés au centre et à l'est du chemin des Carrières dans les années à venir.

En janvier 2022, un raccordement de voirie sera créé entre la rue du Maillard et le chemin des Carrières afin de faciliter la circulation à l'est de celui-ci. Puis, de février à fin mai, l'accès à l'ouest du chemin des Carrières par la rue du Bas Marin pourra être ponctuellement fermé.

En parallèle, des travaux de terrassement, de structure de voirie et d'implantation de réseaux seront réalisés sur la nouvelle rue des Grands Fossés. Celle-ci permettra à terme de relier l'avenue de la Victoire au chemin des Carrières, mais elle sera fermée au public jusqu'en 2024.

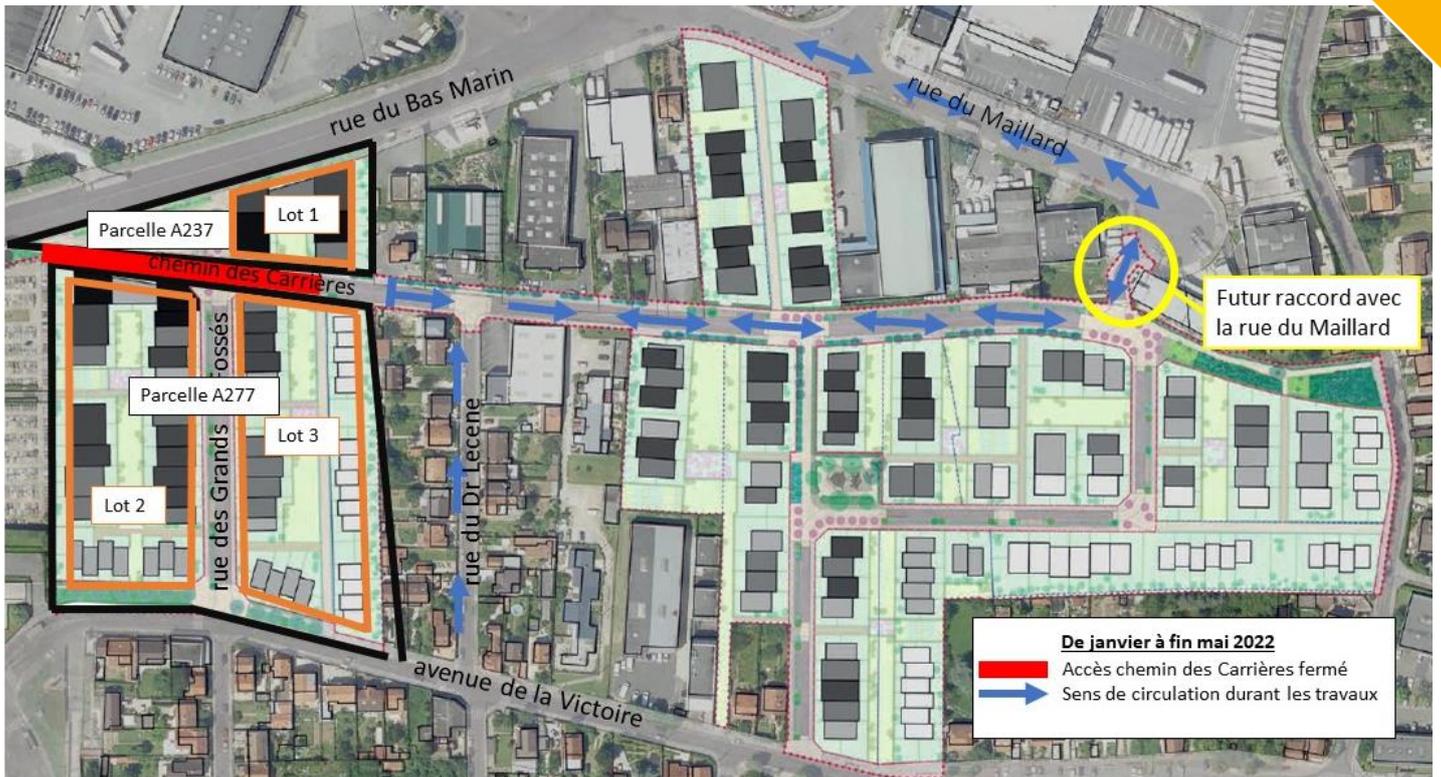
Ces premiers travaux d'aménagement permettront le lancement, dès l'été 2022, des constructions de logements sur les lots 1, 2 et 3, et ce pour une durée de deux ans.

Enfin, en 2024, les espaces publics seront finalisés avec l'ouverture définitive de la rue des Grands Fossés et la création de la place de Longboyau à l'ouest du chemin des Carrières. Cette place accueillera des commerces et sera entièrement cyclable et piétonne.

LES DATES IMPORTANTES DE LA PHASE 1

- ▲ **JANVIER 2022**
Premiers travaux de démolition et d'aménagement à l'ouest du quartier
- ▲ **ÉTÉ 2022**
Début des travaux des programmes de logement
- ▲ **2024**
Premières livraisons des aménagements et programmes de logements à l'ouest du quartier

PLAN DES TRAVAUX DE LA PHASE 1 DE JANVIER À FIN MAI 2022



IMPACTS DES TRAVAUX

Jusqu'en 2024, l'accès au chemin des Carrières sera limité aux riverains (habitants et usagers/employés des commerces et entreprises). Nous vous remercions de respecter les sens de circulation provisoires indiqués sur le plan.

Nous nous engageons à limiter autant que possible les nuisances causées par ces travaux en respectant les horaires de chantier (du lundi au vendredi entre 8h et 18h).

NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE ÉCOUTE

EPA ORSA :

antonin.bahe@grandparisamenagement.fr

Maître d'œuvre - URBATEC Ingénierie :

b.rechdaoui@pcm-ingenierie.fr

Ville d'Orly :

urbanisme@mairie-orly.fr